

Comment introduire une subvention standard de la LCIF

Qu'est-ce qu'une subvention standard de la LCIF ?

Une subvention standard de la LCIF est un financement de contrepartie mis à la disposition des districts et des districts multiples Lions. Ces projets humanitaires menés par les Lions s'orientent sur les besoins humanitaires non pris en compte dans les communautés locales où il existe un besoin majeur en matière d'équipement ou de construction. Les subventions standard sont approuvées pour des actions d'envergure et à long terme en faveur surtout des populations défavorisées et de celles qui sont dans le besoin. Les subventions standard assurent un financement allant de 10 000 \$US à 100 000 \$US.

Les projets financés par des subventions standard doivent démontrer une forte mobilisation et identité Lions. Les Lions prennent l'initiative de lancer le projet et se chargent du développement, de la coordination, du financement et de la mise en œuvre du projet. Un tel support élargit considérablement la portée du projet et met en évidence le travail des Lions dans la communauté. Les subventions standard servent à soutenir les projets humanitaires qui dépassent les limites des activités de collecte de fonds traditionnelles des Lions. Les fonds parallèles locaux peuvent provenir de plusieurs sources : Lions clubs, district, district multiple et de sources non Lions.

Éléments clés d'un projet financé par une subvention standard :

Les subventions standard peuvent soutenir des projets très variés, tels que les écoles pour handicapés, orphelinats, hôpitaux et cliniques médicales, centres de soins pour les personnes âgées, banques des yeux, banques alimentaires, hospices, établissements de formation professionnelle pour handicapés et programmes de dépistage des troubles de santé, pour n'en citer que quelques-uns. Il existe de nombreuses possibilités de projets pouvant bénéficier d'une subvention standard, car les besoins sont uniques à chaque communauté. Toutefois, les projets de subvention standard ont pour but :

- De répondre à un besoin humanitaire important
- De soutenir les initiatives qui sont trop importantes pour un seul district/district multiple
- D'apporter des bienfaits à long terme à une communauté locale
- D'avoir un impact positif sur les communautés et venir en aide à un grand nombre de personnes
- De faire participer les Lions au développement et à la réalisation des projets
- De mettre en évidence le lien étroit entre les Lions et le projet
- De collecter des fonds importants des Lions locaux

Projets ou activités qui ne remplissent pas les critères requis pour l'attribution d'une subvention standard de la LCIF :

- Situations où l'assistance du gouvernement local ou d'autres organisations serait plus appropriée
- Frais d'exploitation ou salaires dans le cadre de programmes et établissements déjà mis en place
- Subventions pour rembourser des prêts, établir un fonds de réserve ou effectuer un remboursement
- Action d'un seul club ; un minimum de deux clubs est requis
- Projets d'embellissement de la communauté : améliorations d'ordre esthétique, monuments et monuments commémoratifs, jardins publics, piscines et terrains de jeux, terrains de sport, pavillons, centres communautaires et polyvalents
- Aide individuelle, événements uniques, parrainage, bourses d'études et stages
- Produits de consommation, expédition, dépenses liées à la formation, voyages et logement
- Projets de recherches scientifiques ; toutefois, il est possible d'introduire des demandes pour l'équipement de recherche et la construction d'un centre de recherche affilié aux Lions.
- Projets entrepris avant d'avoir reçu l'accord du Conseil d'administration



Exemple d'un projet de subvention standard :

Les Lions du District 35-I soutiennent la construction d'un nouveau centre de dressage de chiens-guides à Palmetto, Floride, USA, grâce à une subvention standard de 75 000\$US. L'agrandissement du centre de dressage de chiens-guides du Sud-est américain concerne deux chenils et une clinique vétérinaire de dressage de chiens-guides. À ce jour, plus de 2 800 chiens-guides ont été remis à des personnes atteintes de cécité.



Quelle est la marche à suivre pour solliciter une subvention standard ?

1ère étape : Comment démarrer

Avant de remplir un formulaire de demande, les Lions devraient entreprendre de développer un projet pour leur communauté et se mettre en contact avec des partenaires potentiels de projet. À cet effet, des groupes de Lions pourraient participer au niveau du club, du district ou du district multiple. L'évolution de chaque projet varie en fonction des circonstances locales. La demande de subvention et les critères doivent être lus soigneusement avant de remplir le formulaire.

Il est donc conseillé aux Lions demandeurs de consulter le personnel de la LCIF avant la présentation d'une demande afin de déterminer l'admissibilité de leur projet et la date limite de présentation de la demande. Le coordinateur de district multiple ou de district chargé de la LCIF peut aussi aider les Lions dans ce processus. Lorsque les Lions ont identifié un projet qui répond à tous les critères, le formulaire, dûment rempli, peut alors être transmis. Veuillez consulter le formulaire de demande de subvention pour avoir des précisions. Les formulaires dûment remplis doivent être reçus au moins 60 jours avant la réunion du Conseil.

- Les formulaires de demande au niveau du district nécessitent la signature du gouverneur de district et la validation du cabinet du district
- Les formulaires de demande au niveau du district multiple nécessitent la signature du président du conseil et la validation de la part du conseil du district multiple

2e étape : Présentation de la demande et examen préliminaire

Lorsque la demande de subvention est dûment remplie et que les informations complémentaires ont été fournies, la demande doit être transmise directement au Service des programmes humanitaires de la LCIF. Les Lions devraient conserver un exemplaire du formulaire et de toute la correspondance échangée avec la LCIF dans leurs archives.

Dès que ce formulaire de demande sera reçu, la LCIF lui attribuera un numéro d'identification spécifique qui sera utilisé tout au long du processus de traitement de la demande. La demande fera ensuite l'objet d'une étude préliminaire par le personnel de la LCIF pour déterminer son éligibilité. L'examen préliminaire évalue le plan d'action proposé, les aspects techniques du projet, le niveau de participation des Lions et le niveau global d'exhaustivité des informations.

Après l'examen préliminaire, le personnel de la LCIF fournira une évaluation détaillée du formulaire y compris son admissibilité et niveau d'exhaustivité et toute question ou préoccupation. Les Lions peuvent être invités à revoir la demande de subvention ou à fournir des informations complémentaires. L'examen préliminaire permet de présenter la demande la plus solide possible en vue de l'examen définitif du conseil d'administration. La demande peut être approuvée, modifiée, reportée à plus tard ou refusée par le conseil d'administration.

NOTE : Puisque des précisions supplémentaires sont souvent requises au cours de la phase préliminaire de la révision, il est conseillé de transmettre les formulaires bien avant la date butoir. Les demandes incomplètes, celles qui nécessitent des informations complémentaires et celles qui sont reçues après la date limite pourraient être remises à une future réunion du conseil.

3e étape : Évaluation du conseil d'administration et après l'approbation

Les demandes de subvention jugées admissibles d'après les critères d'attribution seront soumises à l'étude du conseil d'administration. Si une subvention est approuvée, le gouverneur du district/président du conseil en fonction au moment de l'approbation sera désigné administrateur de la subvention et sera chargé de déboursier les fonds et de la comptabilité financière de la subvention. Une lettre d'octroi de la subvention et l'accord concernant la subvention seront adressés au président chargé du projet et aux partenaires du projet, le cas échéant, précisant les modalités et les conditions de la subvention ainsi que les exigences financières et la transmission des rapports.

Il incombe à l'administrateur de la subvention de s'assurer qu'un rapport final sur le projet soit transmis à la LCIF dans les trois mois qui suivent l'achèvement du projet ; les Lions disposent de deux ans au maximum pour terminer le projet financé par une subvention standard. Un formulaire de compte rendu est fourni à l'administrateur de la subvention au moment de l'approbation de la subvention. Le compte rendu doit être examiné et approuvé par le cabinet du district ou le conseil du district multiple avant d'être transmis à la LCIF. Si le rapport définitif n'est pas transmis dans les délais requis cela peut avoir une incidence sur l'admissibilité du district/district multiple à présenter de futures subventions standard.

MODÈLE DE BUDGET DE DEMANDE DE SUBVENTION

(Le revenu doit correspondre aux dépenses ; montants sont en dollars américains)

Revenu		Dépenses	
5 Lions Clubs (récoltés et promis)	40 500\$US 10 000	Construction d'immeubles (estimatif des travaux fourni)	95 000\$US
Fonds de district (récoltés)	15 700	Équipement (détaillé avec estimation des coûts)	63 000
Dons de la communauté/ des entreprises (prévus)	11 800	Ameublement (détaillé avec estimation des coûts)	42 000
Organisme tiers (récoltés)	22 000		
LCIF	100 000		
	<u>200 000\$US</u>		<u>200 000\$US</u>

NOTE : Toutes les sources de revenus doivent être classées comme étant collectées, promises ou prévues lorsque la demande de subvention est introduite. Une liste détaillée des contributions de club devrait être fournie. Les Lions peuvent solliciter un soutien financier auprès de la communauté toute entière. Les Lions disposent d'un délai de 6 mois à partir de la date d'approbation de la subvention pour récolter et garantir leurs fonds parallèles locaux.